

Commission Formation
Serge ROBERT
Maison Régionale des Sports
13 rue Jean Moulin
54510 TOMBLAINE
Tél : 06 11 11 32 36
E-mail : serge.robert@tiralarc-grand-est.fr

Tomblaine, le 20 Novembre 2018

A Mesdames, Messieurs les Présidents de clubs
du Comité Régional de tir à l'Arc du Grand Est

Pour diffusion de cette information à vos archers concernés

En 2019, le Comité Régional de Tir à l'Arc du Grand Est organise le stage entraîneur Fédéral

Objet

Stage ENTRAINEUR FEDERAL (CF 2)
Devenir entraîneur de club diplômé, chargé de l'encadrement des archers débutants.
Saison 2019.

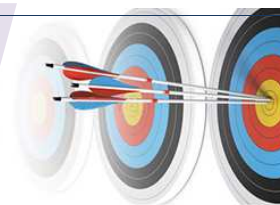
Objectifs

La formation d'Entraîneur Fédéral a pour objectif de développer les compétences des stagiaires qui souhaitent participer à l'encadrement de l'activité dans les structures affiliées à la FFTA.

- ✓ Participer à l'intégration des débutants dans le milieu associatif
- ✓ Initier et faire progresser les archers
- ✓ Accompagner les archers en vue de leur réussite en compétition
- ✓ Gérer le matériel d'initiation et régler le matériel des archers
- ✓ Participer à l'animation de la vie du club
- ✓ Veiller à la sécurité des pratiquants, des tiers et du lieu de pratique

Résumé du contenu du stage

Partie théorique (démarche fédérale)
Mise en situation pratique
Formation en 2 temps : théorique et pratique



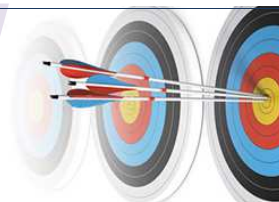
Condition d'accès à la formation

- ✓ Être licencié à la Fédération Française de Tir à l'Arc
- ✓ Avoir au moins 16 ans révolus au premier jour de la formation
- ✓ Justifier d'une pratique compétitive **en figurant ou en ayant figuré** sur le classement national d'une discipline internationale (3 compétitions sur la même saison sportive voir tableau ci-dessous)
- ✓ Fournir au Comité Régional la convention de stage co-signée par le Président de Club et le stagiaire
- ✓ Fournir un projet associatif situant et justifiant la formation du candidat. Le projet est évalué conjointement par l' élu en charge de la formation (départemental et/ou régional) et le conseiller technique régional

		Classique	Poulies	BB
Salle	H	500	540	450
	F	475	520	425
FITA - 70m	H	520	625	/
	F	500	600	
Campagne	H	280	350	260
	F	250	330	240
		Arc traditionnel (chasse, droit)	Arc avec viseur (tir libre)	Arc sans viseur (BB, poulies nu)
3D avant le 1er septembre 2016	H	400	680	510
	F	350	640	490
3D à partir du 1er septembre 2016	H	240	408	306
	F	210	384	294

Condition à respecter pour se présenter à l'examen

- ✓ Justifier d'une participation complète (48h minimum) à la formation
- ✓ Disposer d'1 groupe de **4 à 8 archers débutants** en formation. Seront obligatoirement présents **2 à 5 archers débutants** sur le lieu de l'examen.



Date, lieu et horaires de la formation

Dates / lieux des sessions					
ALSACE		CHAMPAGNE-ARDENNE		LORRAINE	
Volgelsheim (68)		Suippes (51)		Flavigny (54)	
Session 1	Horaires	Session 1	Horaires	Session 1 et 2	Horaires
19 et 20 janv.2019	9 h à 18 h	16 et 17 mars 2019	9 h à 18 h	Du Samedi 16 févr. au Mardi 19 févr.2019	9 h à 18 h
Session 2	Horaires	Session 2	Horaires		
11 et 12 mai 2019	9 h à 18 h	4 et 5 mai 2019	9 h à 18 h		
Session 3	Horaires	Session 3	Horaires	Session 3	Horaires
7 et 8 déc. 2019	9 h à 18 h	16 et 17 nov. 2019	9 h à 18 h	30 nov. Et 1 déc. 2019	9 h à 18 h
Examen	Horaires	Examen	Horaires	Examen	Horaires
1 ^{er} Trimestre 2020	Sur rendez-vous	1 ^{er} Trimestre 2020	Sur rendez-vous	1 ^{er} Trimestre 2020	Sur rendez-vous

Cout de la formation

L'inscription au stage est de 130 €/ stagiaire, chèque à l'ordre de « CRTA du Grand Est ».

Réponse

Je vous joins un coupon réponse pour une confirmation à nous retourner, dès que possible

Enregistrez votre formation sur le **Site de la FFTA dans votre espace archer**

Pour toute information complémentaire ou renseignement sur la formation contacter :

-Serge ROBERT commission formation CRTA du Grand Est portable : 06 11 11 32 36

Serge.robert@tirarc-grand-est.fr

-Jacques ROUSSEAU (CTS) Portable: 06 10 85 55 22

jacques.rousseau.cts@tirarc-grand-est.fr

Merci pour votre compréhension, recevez mes sincères salutations sportives.

La Commission Formation,
Serge ROBERT

Copie : J. Rousseau, l'ETR, Président du Comité Régional de Tir à l'Arc du Grand Est.



Stage ENTRAINEUR FEDERAL (CF 2)

**Coupon réponse à retourner, au Siège social (voir adresse en bas de page), Commission Formation,
Le plus tôt possible
Avant la date du 4 Janvier 2019 (Dernier délai).**

Nom: Prénom:
N° licence: Club:
Catégorie: Type d'arc:
Adresse:
N° tel. Fixe : N° tel. Port. :
E-mail :

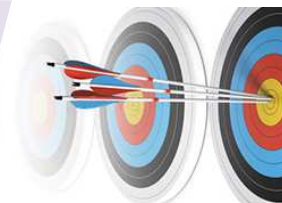
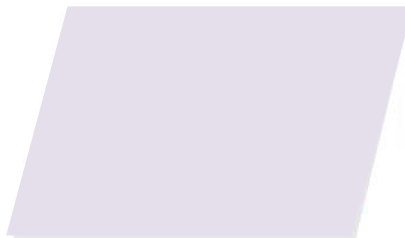
- Participera au stage CF 2 : de Lingolsheim et Volgelsheim Secteur Alsace.
 Participera au stage CF 2 : Suippes Secteur Champagne-Ardenne.
 Participera au stage CF 2 : à Flavigny Secteur Lorraine.
 Je joins chèque de€ à l'ordre du CRTA du Grand Est

Signature du stagiaire :

Signature du président de votre club :

Feuille à renvoyer à l'adresse suivante, accompagnée du chèque :

**TIR A L'ARC
COMITE REGIONAL DE TIR A L'ARC DU GRAND EST
Maison Régionale des Sports de Tomblaine
Commission Formation
13, rue Jean Moulin
CS 70001
54510 TOMBLAINE**



à remplir et à nous faire parvenir à la prise en main d'un groupe d'archers débutants

CONVENTION DE STAGE

Entre Le Stagiaire :

Nom : Prénom :
Date de naissance : N° de licence :
Adresse :

et le club de :

Le président :

Nom : Prénom :

Le candidat :

Le candidat s'engage à suivre la formation dans son intégralité (48 heures minimum) pour pouvoir se présenter à l'examen. Il est informé qu'en cas d'abandon, pour quelque motif que ce soit, il ne pourra prétendre à aucun remboursement

Pour mener à bien cette formation, le candidat s'engage à entraîner, dans sa structure, un groupe d'archers DEBUTANTS (1^{ère} année de licence, **4 minimum et 8 maximum**)

<u>Nom</u>	<u>Prénom</u>	<u>n° licence</u>
------------	---------------	-------------------

-
-
-
-
-

L'entraînement commun se déroulera :

Lieu :

Jour et horaire :

Lorsque le candidat est mineur, M. ou Mme, majeur, sera présent lors de toutes les séances encadrées par le candidat. En cas d'absence, il sera remplacé par M ou Mme



Président du club :

Le candidat de votre club s'engage dans une démarche de formation fédérale.

Le but de cette formation est d'augmenter ses compétences d'entraîneur pour améliorer les services sportifs au sein de votre association.

Pour optimiser les chances de réussite à l'examen, vous devez :

- Encourager et soutenir le projet de formation du candidat
- Lui confier dès le début de la saison sportive, **la responsabilité** d'un groupe d'archers débutants (4 archers minimum et 8 archers maximum)
- Le laisser utiliser les outils et appliquer la démarche fédérale d'enseignement vue en formation au sein de votre association (élastique, élastarc, miroir, stratégie de préparation à la compétition...)
- Lui mettre à disposition du matériel adapté aux archers (arcs de faible puissance, viseur, clicker, dragonne, **8 flèches**/archer...)
- Lui mettre à disposition, toutes les informations relatives au fonctionnement de l'association

Rappel : *La démarche fédérale d'enseignement a comme principe pédagogique de faire apprendre aux débutants les fondamentaux techniques de la discipline. Une fois acquis, ils les utiliseront en vue de produire une performance. Cette démarche se met en application avec un arc classique, de faible puissance, équipé au minimum d'un viseur. Cet apprentissage se déroule sur terrain plat à courte distance. La finalité de cet entraînement est de faire progresser l'adhérent en vue de pratiquer en compétition, si tel est son souhait.*

Je soussigné

Président du club de :.....

Avoir pris connaissance des attentes envers le candidat et soutiens la candidature de.....
à cette formation entraîneur et m'engage à le laisser enseigner en totale **responsabilité** avec un groupe d'archers débutants sur l'intégralité de la saison sportive.

Date :/...../.....

Signature du candidat

Signature du Président du club